

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béranger Brouns, le charcutier du marché st- Martin - Le débrief**

Carrefour, si je vous dis, déguisement d'Halloween.  
Moi, je vous donne déguisé en pirate à la bordage.  
Et moi, en chat.  
Miao.  
Voilà, on zombie.  
Miao.  
Ah, il m'en sortiaire.  
Et si je vous dis que pour Halloween,  
le déguisement « Fille ou garçon » est à 4,99€ seulement.  
Dévouons-moi ça !  
Et c'est jusqu'au 29 octobre chez Carrefour et Carrefour Market.  
Carrefour.  
On a tous le droit au meilleur.  
Différentes tailles modélées colorides  
et taillées magasins participants sur Carrefour.fr.  
Pour commenter son histoire du jour,  
Christophe Ondelat reçoit un invité,  
acteur direct de son récit.  
Je vous ai raconté l'enquête sur le meurtre en 2005  
à Paris de Christelle Leroy  
et de son petit garçon de 4 ans, Lucas.  
Ils ont été tués par l'amant de Christelle,  
qui était aussi son employeur,  
un charcuté italien du marché Saint-Martin à Paris,  
qui s'appelle Berange et Bruns.  
Il les a découpés en morceaux  
dans l'arrière-cuisine de son marché.  
Et c'est avec son avocat,  
maître Jean-Marc Férida,  
Grande Voix du Barreau de Paris,  
que je débrieife cette histoire.  
Et je vous propose de partir de votre plaidoirie.  
Je pense que sommeil en chacun d'entre nous,  
un Berange et Bruns,  
une personne normale  
qui un jour se retrouve dans une situation telle  
que l'émotion la submerge  
et que ce mécanisme de défense,  
c'est faux.  
Vous pensez sincèrement ça ?  
Je pense que ce que j'ai plaidé à l'époque,  
je le plaiderai encore aujourd'hui,  
et enrichi par 25 ans d'expérience judiciaire

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béranger Brouns, le charcutier du marché st- Martin - Le débrief**

depuis le procès, 25 ans ou près,  
en tout cas 20 ans,  
l'expérience que je peux avoir  
n'a fait qu'enrichir cette certitude  
que personne n'est à l'abri  
à un moment donné d'une pulsion criminelle  
et que cette pulsion criminelle,  
elle est beaucoup plus répandue qu'on ne le pense  
dans nos sociétés policées.  
Donc oui, je leur plaiderai encore,  
peut-être moins bien,  
peut-être mieux, je n'en sais rien.  
En tout cas, cette argumentation n'a pas laissé insensible  
les jurés, puisque sur des réquisitions  
de réclusions criminelles à perpétuité,  
les jurés ont décidé de sauver la vie  
de Berger Brunsen, lui donnant la perspective un jour  
de pouvoir être réinsurée dans la société.  
Mais ça peut excuser tous les meurtres, finalement.  
Le coût de la colère qui dégénère.  
Vous savez, un avocat n'est pas là pour excuser,  
un avocat, et ça n'est pas là pour faire un coût.  
Comme vous le dites, un avocat est là pour donner et livrer  
quelle est sa conviction.  
Comprendre les choses, ça n'est pas les excuser.  
Comprendre les choses, c'est, en tout cas,  
leur donner un sens qui permet de mieux juger.  
Juger, ça n'est pas excuser.  
Juger, ça n'est pas punir seulement.  
Juger, c'est avant tout comprendre.  
Et si on fait abstraction du fait que Berger Brunsen  
était effectivement un père modèle,  
était effectivement un mari modèle,  
était quelqu'un qui avait construit sa vie,  
en tout cas sa vie professionnelle,  
sur la base de valeurs qui sont les valeurs  
que nous partageons tous, qui est celle de l'effort,  
celle du bérîte, celle du travail,  
à partir du moment où on a cette conviction-là,  
on cherche ce qui, dans un parcours d'un homme  
qui est plus, qui est ordinaire,  
mais est un homme qui jusqu'à présent,  
jusqu'au moment des faits, n'a jamais enfreint la loi.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bérenger Brouns, le charcutier du marché st- Martin - Le débrief**

Qu'est-ce qui s'est passé à ce moment-là ?  
Ça n'est pas faire injure à la justice  
que de lui demander de comprendre.  
Ça n'est pas faire injure à l'intelligence  
d'une demi-douzaine de jurés que de leur demander  
de juger en connaissance de cause.  
Alors c'est pas un coup, comme vous le dites.  
Le coup, c'est trop vulgaire.  
C'est simplement donner à comprendre  
ce qui s'est passé depuis l'endroit où on se trouve,  
c'est-à-dire celui de la défense.  
Mais alors si c'est pas un coup, mais une colère qui dégénère,  
il n'est pas obligé de tuer le cas, Lucas.  
Il n'est pas obligé d'étouffer le chien.  
Vous savez que nombre de meurtres et nombre de crimes  
sont commis par des gens, des pères de famille  
qui rentrent chez eux après avoir perdu leur emploi  
ou après se retrouver dans une situation délicate  
et qui commencent lorsqu'ils se mettent la porte somme,  
par tuer précisément le chien qui se présente  
et puis ensuite ils tuent tout le monde,  
y compris leurs enfants.  
Je veux dire par là que la logique du crime est une logique propre,  
qui n'est pas une logique à pardonner.  
D'ailleurs, Bérengé Bruns n'a jamais demandé qu'on lui pardonne.  
Il a, au contraire, fait face à sa responsabilité pénale  
avec une certaine forme de couache.  
Parce que lorsque vous évoquez l'audience d'Assise Oui,  
Bérengé Bruns a raconté ce qu'il avait fait dans le menu,  
mais pas sans émotion.  
Il l'a fait pour une raison simple qui, à mon avis,  
dans votre récit, est passée un petit peu inaperçue,  
qui est que leur allation qu'il avait avec cette jeune femme,  
avec Christelle, était une relation profondément passionnelle.  
Alors, c'est une excuseurie, bien entendu,  
mais on ne peut pas gommer ça.  
Cette relation passionnelle explique pourquoi également,  
quelqu'un qui est marié, qui n'a pas d'autres aventures,  
qui a élevé ses enfants,  
qui se lève le matin à quatre heures pour aller à Rangis,  
à un moment donné, se trouve face à une situation  
à laquelle il n'a pas de solution.  
Il n'a pas de solution et la seule solution qu'il a,

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béranger Brouns, le charcutier du marché st- Martin - Le débrief**

se présente à elle, elle est la plus atroce d'entre elle.  
On a la trace, Maître Fédida, dans cette histoire d'un mobile,  
et pour le coup, du mobile d'un assassinat,  
c'est-à-dire d'un meurtre avec préméditation.  
C'est le bébé, le bébé qui allait naître  
et, en quelque sorte, contrecarrer son plan de faire cohabiter  
sa femme et sa maîtresse.  
C'est-à-dire que Christelle a déjà avorté d'un enfant lui  
et l'hypothèse, c'est qu'elle ne recommencera pas  
qu'elle apposera ce bébé et que lui n'en veut pas  
et que la seule issue, c'est de la tuer.  
Ce n'est pas exactement comme ça que les choses se passent, à mon avis.  
La cohabitation que vous évoquez est une cohabitation non-dite.  
La question qui se pose, à mon avis,  
lorsqu'on reconstitue le dossier de mémoire,  
c'est que c'était l'anniversaire, la veille de Bérangébous  
et Christelle avait préparé de quoi accueillir l'homme  
dont elle était amoureuse.  
Et Bérangébous avait pris l'engagement  
de venir passer cette soirée-là avec Christelle.  
Or, il ne se présente pas la veille parce que son épouse a préparé  
à l'anniversaire surprise avec la veille.  
Il ne se présente pas à cette petite fête préparée par Christelle.  
Lorsqu'il la croise le lendemain matin,  
elle est évidemment sérieuse,  
qui est son droit plus strict, sa déception est énorme.  
Et c'est à ce moment-là que se crée une forme de conflit  
entre Bérangébous et Christelle,  
conflit qui va atteindre son sommet  
lors de la scène que vous avez racontée,  
c'est-à-dire lors de la scène de l'échange de Gifle.  
Et c'est à ce moment-là que Bérangébous perd ses repères  
et commet ce qui est le plus atroce.  
Donc je dirais moins que ce qui a déclenché,  
c'est pas tant cette histoire de maternité  
que c'est ce conflit qui existait à ce moment-là  
qui faisait que Bérangébous était passionnément amoureux  
et étudiait l'évidence de Christelle,  
et que Christelle avait une revendication légitime  
pour une femme amoureuse également,  
qui était de pouvoir passer du temps avec l'homme qu'elle aimait,  
et cet homme était écarté, écartelé entre sa famille  
et celle qui avait son affection.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béranger Brouns, le charcutier du marché st- Martin - Le débrief**

Donc ce conflit-là était un conflit impossible à gérer pour Bérangébouns, lui qui était fils d'un père qui avait quitté sa mère, lui qui avait été élevé précisément par cette mère courageuse, mais toute seule.

Tout ça est remonté à la surface à ce moment-là et a créé la petite étincelle qui, sur la souffrance et le souffre, a suffi à déchaîner la violence.

Les psychologues et psychiatres disent qu'il n'est pas psychotique et ils disent aussi qu'il n'est pas psychopathe.

Et quand même on a un doute, parce qu'il faut beaucoup quand même de froideur pour étrangler une femme, et puis ensuite un petit garçon pour étouffer le chien, pour découper les corps en morceaux, pour aller jeter tout ça dans les poubelles, et pour raconter tout ça froidement aux policiers.

Ils le racontent sans affect.

Est-ce que cet homme n'est pas en vérité un psychopathe ?

Alors, d'abord, c'est totalement inexact qu'il les racontait sans affect.

Les procès verbaux sont nécessairement froids et la retranscription des procès verbaux, mais ni vous ni moi n'étiez en garde à vue lorsque Berangé Brunns a décidé de lui-même, sans autre incitation qu'effectivement ce bornage téléphonique, de raconter cette terrible histoire.

Par conséquent, c'est un peu rapide, pardonnez-moi, de dire qu'il a été totalement froid si il a raconté l'ensemble des faits, puis qu'il a persisté, sans se rétracter devant le juge d'instruction, puis qu'il a répondu au-delà de ce qui était nécessaire au président de la Cour d'Assise.

Ce n'est pas parce que c'est un psychopathe, c'est parce qu'il était dans une démarche, qui était une démarche consistant, à être, je sais, le terme d'être un peu choquant, alors mettez-le dans la bouche d'un avocat, c'est parce qu'il a choisi d'être honnête dans son aveu. C'est-à-dire qu'il n'a pas triché avec son aveu, il n'a pas fait du demi-aveu, il a dit l'intégralité des choses qu'il avait faites et qu'il avait réalisé.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béranger Brouns, le charcutier du marché st- Martin - Le débrief**

Alors effectivement, de l'extérieur,  
ça donne une expression d'horreur,  
mais lorsqu'on côtoie la personne,  
on a le sentiment que lorsqu'il a dit qu'il devait la vérité  
à la famille de Christelle et de Lucas,  
lorsqu'il a dit qu'il devait l'intégralité de la vérité,  
eh bien on a ouvert une vanne qui n'a pas pu s'éteindre.  
Mais attendez, maître Fédida,  
maître Fédida,  
il y a des tas de choses dans ce que vous dites  
que chacun peut comprendre, et moi le premier.  
Et on peut comprendre qu'un échange de gifle dégénère  
et qu'il les trende, c'est une dinguerie,  
mais on conçoit que ça peut arriver.  
Mais c'est quand même autre chose que d'aller découper encore  
un petit morceau dans l'arrière-cuisine de sa boutique  
dans un marché.  
Je ne me suis pas fait comprendre.  
Je ne suis pas en train de présenter des arguments.  
D'ailleurs, ce serait un peu stupide  
que j'aurais oublié d'évoquer il y a 20 ans.  
Je vous dis simplement une chose.  
C'est qu'il n'est pas excusable.  
Il n'est pas excusé lui-même.  
Vous savez, Berangé-Brunns, pure chapelle depuis l'or,  
avec aucune espèce de forme d'alignité,  
il n'a pas reçu un avertissement de la part  
de l'administration pénitentiaire.  
C'est ce qu'on appelle un détenu modèle.  
Il est totalement aux ordres de l'administration pénitentiaire.  
Encore une fois, je n'ai pas eu connaissance  
d'un seul incident de détention concernant.  
Par conséquent, Berangé-Brunns, il a fait quelque chose.  
Il l'a reconnu.  
Il a dit la vérité aux personnes qui étaient ses victimes,  
c'est-à-dire aux familles de Christelle et de Lucas.  
Et il l'a dit avec ce qu'il devait faire comme...  
Il s'en est émotion, croyez-moi, j'en ai été témoin,  
il l'a gardé pour lui parce que vous savez,  
les accusés qui viennent pleurer sur eux-mêmes  
à la barre de la Cour d'Assises  
en expliquant que les premières victimes  
des failles qu'ils ont commises c'est eux-mêmes,

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bénérenger Brouns, le charcutier du marché st- Martin - Le débrief**

on en voit et ils sont beaucoup plus détestables que d'autres.  
J'ai l'impression d'entendre à travers ce que vous venez de dire,  
que vous le voyez toujours et que donc possiblement,  
il est libérable.

30 ans divisé par 2 égale 15,  
moins les réduction peines,  
ça fait un moment qu'il peut sortir.

Est-ce qu'il l'a demandé ?

Alors d'abord, oui, je suis encore en contact parfois  
avec des rangées bonus,  
des rangées maîtrises, je lui réponds bien entendu.

Deux, vous comptez mal.

En matière criminelle, ce n'est pas divisé par deux,  
mais c'est divisible par la personne illibérable  
aux deux tiers de peine.

Et cette libération n'est pas automatique,  
elle s'accompagne de tout un ensemble de mesures  
qui sont prises par les autorités chargées de l'application des peines,  
que ce soit les juges de l'application des peines ou que ce soit,  
et ça n'est pas automatique.

Donc ne faites pas croire s'il vous plaît.

Qui va sortir demain ?

C'est trop important, ne faites pas croire s'il vous plaît,  
parce que c'est trop important pour les gens qui vous entendent  
que quelqu'un qui commet un crime peut admettre une peine,  
sortir et recommencer.

C'est inexact.

Il y a tout un dispositif pénal post-sentence qui existe  
et qui est mis en place, et pour ce qui concerne les rangées bonus,  
il sera mis en place.

Il sera mis en place.

Il sera mis en place lorsqu'il y aura droit.

Merci Maître Fenida d'avoir accepté ce débrief 20 ans après,  
comme vous dites, ou presque 20 ans.

Sous-titres réalisés par la communauté d'Amara.org